Rédaction : 7 rue de la Paix, 42700 Firminy - 04 77 10 11 60 - firminy@leprogres.fr ; Publicité : 04 77 91 48 69 - lprpublicite42@leprogres.fr

Le projet de déviation du bd Fayol n'en finit plus de ne pas commencer

Théâtre de boulevard. Nouvelle action des riverains excédés, nouvelle inertie du projet hier au conseil général. C'est le dépit chez les riverains et le maire de Firminy qui doivent désormais composer avec un avertissement de J.-F. Barnier et se contenter de mesurettes.

Le maire de Firminy Marc Petit considère, dépité, que le président du conseil général Bernard Bonne a fait volte-face.

Il pensait en effet que la cession du conseil général d'hier aurait été celle où Bernard Bonne allait enfin annoncer le lancement des travaux du giratoire de la déviation.

« Le président me l'avait confié le 5 décembre », affirme Marc Petit. C'est au contraire la réponse que les riverains connaissent déjà, que le président du Département a formulée : tant que le recours déposé devant le tribunal d'appel de Lyon par Vivre en Ondaine (association opposée à la déviation) n'est pas apuré, le CG ne commence pas les travaux.

Le maire et conseiller général a à nouveau déballé des arguments choc : dangerosité avérée du boulevard, déclaration d'utilité publique depuis 2006, recours non suspensif, ligne de budget de 500 000 euros inscrite… « On n'a jamais vu de projet DUP ne pas avoir démarré cinq ans après ». Rien n'y fait.

Bernard Bonne répond qu'aucun projet DUP n'a eu affaire avec une commune farouchement opposée.

Vingt-cinq membres de l'association de défense des riverains du bd Fayol avaient dès lors décidé hier de se manifester au conseil général, à Saint-Etienne.

Une délégation a été reçue l'après-midi par Bernard Bonne et Marc Petit, mais aussi par l'élu chargé de la voirie, des techniciens et enfin J.-F. Barnier, maire du Chambon-Feugerolles clairement opposé à la déviation qui passe à 95 % sur sa commune.

Bernard Bonne ne semble pas vouloir risquer un centime du Département, car le tribunal pourrait demander de tout remballer.

Autre argument choc amené hier par J.-F. Barnier : le maire et conseiller général a affirmé que si les travaux du giratoire commençaient, ce serait cette fois la Ville du Chambon-Feugerolles, associée à Vivre en Ondaine, qui déposerait un recours au tribunal, cette fois suspensif. Du coup, venus pour un pactole, les riverains sont repartis avec des piécettes.

Le président du CG a promis qu'il contacterait son homologue de Haute-Loire pour étudier la possibilité d'interdire les poids lourds à la descente de Saint-Just-Malmont, et les faire passer par Saint-Ferréol-d'Auroure.

« Ça n'a pas vraiment bougé, reconnaît Daniel Cartier, de l'association des riverains. On retient l'engagement du président de lancer les travaux si les recours sont apurés, et sa promesse d'étudier des travaux de sécurisation sur le bd ».

Autant dire que les riverains vont encore manifester. De son côté, l'association Vivre en Ondaine reste bien silencieuse. ■

Serge Spadiliero

Le Chambon-Flles pourrait faire un recours

Jean-François Barnier a déclaré que si les travaux du giratoire commençaient, la Ville du Chambon-Feugerolles s'associerait à l'association Vivre en Ondaine pour porter un recours devant le tribunal.

■ **Les Riverains hier au conseil général.** Photo Yves Salvat